



Problème avec france telecom qui est branché sur un poteau edf

Par **niak954**, le **09/09/2008** à **20:17**

J'ai emmanagé en mai 2008 dans un pavillon neuf. Dans mon terrain se trouve un poteau de chantier des services de l'EDF. Sur celui-ci, France Telecom est venu se brancher afin d'alimenter ma maison et celle de mon voisin. EDF a enterré sa ligne depuis longtemps. Il ne reste sur ce poteau EDF que deux lignes de France Telecom. Moi et mon voisin sommes passés depuis quelques mois chez le neuf. Nous ne sommes donc plus client de France Telecom. L'EDF n'enlève pas son poteau tant que FT n'a pas enlevé ses 2 lignes. Je viens de recevoir un devis de FT d'une valeur de 319.77€ TTC, pour la prestation "adduction téléphonique, aérien sans traversé de route". Qui doit payer cette somme? Moi et mon voisin ou France Télécom? De plus, si j'accepte cette offre, il me demande de payer une deuxième fois la mise en service de la ligne. Mon voisin a sur le bordereau d'intervention de FT (lors du branchement du poteau à sa maison), une observation qu'il faudra mettre un poteau définitif. D'avance merci.